



CFAAH des LANDES



# Licence Professionnelle

## Protection de l'Environnement : Technologies et Gestion des Eaux de Santé

*par la voie de l'apprentissage*

### ✓ L'objectif :

L'objectif est de permettre la préparation du diplôme de la licence professionnelle "Protection de l'environnement : technologies et gestion des eaux de santé" par la voie de l'apprentissage.

La formation se déroule à Dax dans les locaux de l'Institut du Thermalisme et accueillera conjointement les 3 publics étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue. L'organisation pédagogique permet d'intégrer cette nouveauté.

C'est le CFA Agricole et Horticole des Landes qui est l'interface pour la gestion des dossiers administratifs et des contrats d'apprentissage des apprentis.

### ✓ Les avantages d'une formation par alternance :

Grâce aux périodes en entreprise, vous pourrez acquérir une expérience professionnelle plus longue dans le secteur d'activité que vous aurez choisi.

De plus, cette formation vous permettra de prétendre à une rémunération mensuelle calculée suivant l'âge et l'ancienneté dans l'apprentissage.

La voie de l'apprentissage a démontré que les diplômés ont une meilleure probabilité d'insertion professionnelle.

### ✓ Organisation de la formation :

La formation est prévue de septembre à Août avec une alternance de 18 semaines à l'Institut du Thermalisme et 34 semaines en entreprise. L'apprenti pourra prétendre à 5 semaines de congés prises sur les semaines en entreprise.

Les enseignements auront lieu pour les trois publics en tronc commun. Seules les phases de « Projet Tutoré » donneront lieu à une alternance spécifique. (cf calendrier ci-joint)

### ✓ Organisation de l'alternance formation / entreprise :

L'entreprise d'accueil peut être dans le secteur privé ou bien dans le secteur public. Dans ce dernier cas, quelques spécificités apparaissent.

Vous avez le libre choix de la région où vous souhaitez effectuer votre apprentissage mais toutefois, vérifiez que l'éloignement du lieu d'apprentissage soit compatible avec l'alternance sachant que vous allez au moins une fois par mois en entreprise (pensez aux frais de déplacement, frais d'hébergement). Un apprentissage à l'étranger est difficilement envisageable en totalité.

Après avoir trouvé votre lieu d'apprentissage, établissez avec votre maître d'apprentissage « l'attestation du maître d'apprentissage » à renvoyer au CFA puis nous établirons le contrat d'apprentissage avec le service interface du CFA.

### ✓ Pour être candidat :

- Avoir moins de 26 ans (ou 27 ans si reconnaissance "Cotorep")
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III scientifique (DEUG, BTSA, DUT, DEUST) en lien avec l'eau et/ou la santé
- Avoir satisfait aux étapes de pré sélection (dossiers + entretien)

### ✓ Les structures d'accueil :

- ★ Hôpitaux, cliniques, centre de rééducation, maison de retraite médicalisée
- ★ Etablissements thermaux, centres de thalassothérapie, centre de remise en forme
- ★ Bureaux d'études spécialisés dans l'ingénierie biomédicale (réseaux intérieurs des établissements)
- ★ Bureaux d'études de contrôles plomb/légionnelles
- ★ Bureaux d'études spécialisés dans l'assurance qualité, l'accréditation et la certification des établissements de santé
- ★ Industries pharmaceutiques, etc...

### ✓ Où et comment chercher un maître d'apprentissage :

- Utilisez les techniques de recherche d'emploi : trouvez des adresses, téléphonez pour connaître l'interlocuteur privilégié, envoyez votre CV et une lettre de motivation en expliquant le principe de formation par alternance,
- Relancez toujours votre demande.
- Privilégiez les connaissances, en parler autour de soi.
- Cherchez les adresses dans l'annuaire aux rubriques : Ingénierie, Bureau d'études, hôpitaux, thermes, etc.
- Sur Internet avec les mêmes moteurs de recherche : Ingénierie, Bureau d'études, hôpitaux, thermes, etc...

### ✓ Vos interlocuteurs :

#### Pour votre contrat d'apprentissage :

CFA des LANDES - Service Interface -

BP 1 – 40180 HEUGAS – fax : 05-58-98-73-49

Sabine VERDIER (05-58-98-71-38) : coordinatrice Licence

Stéphanie DUROU (05-58-98-70-93) : responsable service interface

Carole PELLEGRINO (05-58-98-70-93) : directrice CFA

#### Pour l'organisation pédagogique :

Institut du Thermalisme

8 rue Sainte Ursule – 40100 DAX – Tél : 05-58-56-19-42 – Fax : 05-58-56-89-98

Eric LACOUTURE : responsable formation